

## **COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2006**

**Le six juin deux mille six, le Conseil Municipal de Saint Etienne de Crossey s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-François GAUJOUR, Maire.**

**Etaient présents :**

Mmes LAURENT, MARRANT, PERIER-CAMBY, RONDELET ;  
Messieurs BARALDI, BARNIER, BERENGER, GUILLON, ROUDET, STEFANUTO, TROUILLOUD, VACHER.

**Absents :** Madame Myriam EMIN donne procuration à Madame Isabelle RONDELET  
Madame Corinne LEQUIEN donne procuration à Monsieur Jean François GAUJOUR  
Madame Gislaine PEYLIN  
Monsieur Gérard FUGIER  
Monsieur Christian PERRET

**Secrétaire de séance :** Madame PERIER CAMBY Madeleine

Monsieur le Maire ouvre la séance en exprimant sa satisfaction pour le nombre important de Stéphanois présents à la réunion publique concernant l'aménagement du Bourg. La réunion s'est bien déroulée, les personnes qui le souhaitent se sont exprimées et les discussions se sont poursuivies après la réunion. Une prochaine réunion aura lieu avec les riverains de la rue du tram pour examiner les aménagements possibles dans cette rue. Monsieur le Maire ajoute que les riverains de la rue du tram subissent des nuisances mais qu'il peut y avoir des améliorations mais que le point le plus critique actuellement se situe dans la rue de la Mairie.

Lors d'un prochain conseil, EDF GDF viendra présenter la convention que la commune devra prendre, puisqu'elle est sortie du Syndicat d'Electricité de l'Isère (SE38), pour l'application des droits et obligations du contrat de concession et du cahier des charges pour le service public de la distribution d'énergie électrique et de gaz.

58/2006

<b>NETTOYAGE DES LOCAUX COMMUNAUX CHOIX DU PRESTATAIRE</b>
--

Une partie des locaux communaux fait l'objet de prestations de nettoyage par une entreprise. Il s'agit du bâtiment de la mairie, de l'école élémentaire, de l'immeuble "La Varlope" et du bâtiment du Club de Football. Le contrat régissant ces prestations arrive à son terme. Une mise en concurrence a été faite afin de conclure un nouveau marché à procédure adaptée.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le résultat du travail de la commission. Le choix de celle-ci s'est porté sur l'entreprise ISANET avec laquelle un marché pourrait être passé pour une durée de 1 an renouvelable et pour un montant global et forfaitaire annuel de 33 810,92 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce marché.

59/2006

<b>VIREMENT DE CREDITS N° 3</b>
---------------------------------

Il convient de budgétiser une dépense complémentaire d'un montant de 233 € à l'article 21318 Construction autres bâtiments publics, afin de financer l'achat d'une serrure électronique avec codes d'accès pour les douches du camping municipal.

Cette dépense n'ayant pas été budgétisée au BP 2006, il convient de la financer par le biais du compte dépenses imprévues de la section d'investissement (021).

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité, décide d'affecter les crédits suivant la proposition du Maire.

60/2006

**MISE EN SOUTERRAIN DU RESEAU ELECTRIQUE "LE CHARRAT"  
MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'offre de concours de service présentée par la Direction Départementale de l'Équipement. Cette offre concerne les travaux de mise en souterrain des réseaux secs au lieu-dit "Le Charrat" en coordination avec des travaux de renforcement de chaussée.

Le montant de cette maîtrise d'œuvre est de : 3 707,50 € HT soit 4 434,17 € TTC.

Cette mission comprendra :

- L'étude du projet,
- L'assistance pour la passation des contrats de travaux,
- Le visa des études d'exécution,
- La direction de l'exécution des travaux,
- L'assistance aux opérations de réception.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de la Direction Départementale de l'Équipement et autorise Monsieur le Maire à signer le marché.

61/2006

**CARREFOUR GIRATOIRE ROUTE DE ST NICOLAS/RUE DU TRAM  
MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'offre de concours de service présentée par la Direction Départementale de l'Équipement. Cette offre concerne les travaux de création d'un carrefour giratoire à l'intersection de la route de St Nicolas, de la rue du Tram et de la rue de La Mairie (RD49/RD49d).

Le montant de cette maîtrise d'œuvre est de : 14 275,00 € HT soit 17 072,90 € TTC.

Cette mission comprendra :

- L'avant projet sommaire,
- Les estimations des travaux,
- Le montage des dossiers de demande de subventions,
- Le montage du DCE,
- La consultation des entreprises et l'analyse des offres,
- Le montage du dossier marché,
- Le suivi et la réception des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition de la Direction Départementale de l'Équipement et autorise Monsieur le Maire à signer le marché.

**COMMISSIONS**

Sports

Jeudi 15 juin aura lieu la réception pour le challenge de la commune de moins de 2500 habitants la plus sportive de l'Isère.

L'assemblée générale du tennis de table a eu lieu ce jour.

L'essai pour l'éclairage du terrain de foot a été effectué.

La réunion pour la réservation des salles aura lieu début juillet, il n'y aura qu'une réunion cette année. La commune est en attente du dossier de demande de permis de construire du gymnase.

#### Urbanisme

Les dossiers nécessaires à la modification du POS devraient être faits d'ici la fin du mois. Contact sera pris avec Madame Vallet, urbaniste, en charge de ce dossier.

#### Scolaire

Un très bon repas Bio a été servi à la cantine le 6 juin.

A l'occasion du départ en retraite du directeur et d'un instituteur de l'école primaire et de la directrice de l'école maternelle un apéritif se tiendra le 30 juin en mairie.

La classe de Monsieur Argoud, Directeur de l'école élémentaire est en Bretagne. Il s'agit du dernier voyage scolaire du Directeur.

La fête des écoles aura lieu le 24 juin.

#### Travaux

Deux stops ont été installés sur la route de St Nicolas et rue de la mairie au carrefour avec la rue du tram.

#### Vie du village

La Stephanelle a reçu la chorale anglaise de Reading. Ce séjour s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Le dimanche 11 juin, la course pédestre « Roc de Chartreuse » passera par St Etienne de Crossey.

Un rendez-vous sera pris pour l'inauguration de la Poste suite aux travaux effectués.

#### Jumelage

La délégation Polonaise de Jedlina Zdroj arrivera à Crossey le mercredi 14 juin. Elle restera jusqu'à la signature du jumelage samedi 17 juin. Un programme de visite et des rencontres avec les élus sont organisés.

Monsieur le Maire clôt la séance à 22 h 30. Prochaine réunion le 6 juillet 2006.